RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1ER AVRIL 2017 AU 31 MARS 2018

MOT DU DIRECTEUR DE POSTE

C’est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de la Jacques-Cartier de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2017-2018. Conformément à nos engagements ainsi qu’aux priorités dégagées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l’ensemble du territoire couvert.

On y retrouve notamment les activités réalisées en lien avec les priorités locales, les statistiques reliées à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et au traitement des cartes d’appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d’assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Éric Stankunas, responsable de poste

PRIORITÉS LOCALES[1]

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2017-2018 et le bilan des activités réalisées :

Priorité : Optimiser la visibilité policière pour les postes sur le territoire

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Assurer une présence policière dans les endroits publics	Parcs, écoles, festivals, marinas, arénas, Maison des jeunes et haltes routières	43
Assurer une présence policière dans les commerces et les bars	31 commerces visés 223 bars visités	15
Assurer une présence dans les endroits ciblés	Opérations dans des endroits ciblés comme étant problématique.	10
Intervenir sur le respect des feux de circulation	Opérations visant le respect des feux de circulation	6
Intervenir sur le respect des arrêts obligatoires	Opérations visant le respect des arrêts obligatoires	40
Intervenir dans les zones scolaires	568 véhicules vérifiés	68
Intervenir sur la sécurité du transport scolaire (OPS Transpec)	Opérations visant la sécurité du transport scolaires.	5
Intervenir dans les causes de vitesse	Opérations vitesses	294
Intervenir dans la cause alcool/drogue	467 conducteurs interceptés	23
Intervention pour l'absence de port de la ceinture	Opérations visant le port de la ceinture	15
Intervenir pour l'utilisation du cellulaire et texto en conduisant	Opérations visant l'utilisation du cellulaire en conduisant	12
Accentuer la surveillance policière aux traverses piétonnières	Surveillance accrue aux traverses piétonnières	5
Opération sur le partage de la route Vélo/automobiles	Avertissements émis pour le partage de la route	1

Priorité : Réaliser des opérations de surveillance en regard des véhicules récréotouristiques

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouille avec véhicule aux abords des sentiers de motoneige		3

[1] *Idem* note 2

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année :

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)		COMMENTAIRES	NB REQUÊTES
Surveillance		Demande de surveillance de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	
Signalisation		Demande d'ajout de panneaux de signalisation pour l'interdiction de stationnement dans le secteur des chalets alpins à Stoneham-Tewkesbury Demande d'analyse quant à la possibilité de réduire la limite de vitesse dans la municipalité de Lac-Delage.	
Vitesse		Vitesse sur la route 367 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	
Arrêts obligatoires		Respect de l'arrêt obligatoire à l'intersection de la rue de l'Église et de l'Impasse de l'Épervier à Stoneham-Tewkesbury	

***LÉGENDE**

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'elle dessert, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lequel sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Abus envers les aînés	3 conférences 116 participants	
Cybercriminalité	26 conférences 671 participants	
Enlèvement/disparition	2 conférences 70 participants	
Sécurité des femmes	115 participants	
Sécurité routière : volet éducation	4 conférences 90 élèves rencontrés	
Sécurité routière : volet prévention	6 conférences 172 personnes rencontrées	
Activités communautaires	8 conférences 890 personnes rencontrées	
Rencontre étudiants en techniques policières	9 participants	

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité de services;
- Le partenariat;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (rencontres et échanges avec les acteurs-clés) réalisées par nos membres cette année. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontres et échanges avec les acteurs-clés	Rencontres avec les élus désignés, les maires, les D.G., les secrétaires des municipalités pour identifier les problèmes et les besoins des citoyens	24

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Aucun incident n'a nécessité un traitement par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière période de référence.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Présence lors du conseil municipal de Stoneham-Tewkesbury
Rencontre avec le chef pompier de Shannon
Festival country de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Summerfest de Shannon
Traversée du Lac Saint-Joseph
Les 24 heures au Lac-Beauport
Triathlon de Duchesnay
Défi Tour du Lac au Lac-Beauport
Stopen à Stoneham-Tewkesbury
Xterra au Lac Delage
Chiens de traineaux à Saint-Gabriel-de-Valcartier
Pond hockey au Lac-Beauport
Nuit Blanche au Lac-Beauport
Winterfest à Shannon
Classique hivernale à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Fêtes des tuques au Lac Delage
Snowboard Jamboree à Stoneham-Tewkesbury

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport;
- Règlements municipaux;
- Cartes d'appel;
- Criminalité.

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront tout particulièrement d'apprécier la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre en perspective ces données et d'en analyser l'évolution, vous pourrez également les comparer avec données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « histogramme » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'écartent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « pointe de tarte », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de La Jacques-Cartier. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexe.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

Statistiques extraites du Tableau de bord le : 2018-05-15

Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire excluant le réseau autoroutier, s'il y a lieu

		2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Collisions						
	Collisions mortelles	2	3	2	1	4
	Collisions avec blessés graves [1]	0	1	1	3	4
	Collisions avec blessés légers	130	113	99	101	112
	Autres collisions avec blessés [2]	6	1	9	9	6
	Collisions matérielles	421	382	333	343	370
	Sous-total :	**559**	**500**	**444**	**457**	**496**
Interventions						
	Avertissements nautiques	35	40	18	44	79
	Capacités affaiblies	57	59	78	63	57
	Autres crimes [3]	95	83	42	47	54
	Constats provinciaux	2 017	1 536	1 435	1 266	1 550
	Constats municipaux	1 726	1 123	1 752	1 605	1 777
	AVVR [4]	67	44	41	35	24
	Avertissements	1 152	776	506	655	835
	Sous-total :	**5 149**	**3 661**	**3 872**	**3 715**	**4 376**

1 Pour les collisions avec blessés, la distinction entre « graves » et « légers » a débuté en janvier 2014.

2 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.

3 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).

4 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions et d'interventions au cours des dernières années depuis le 1er avril.

Graphique 1 : Collisions

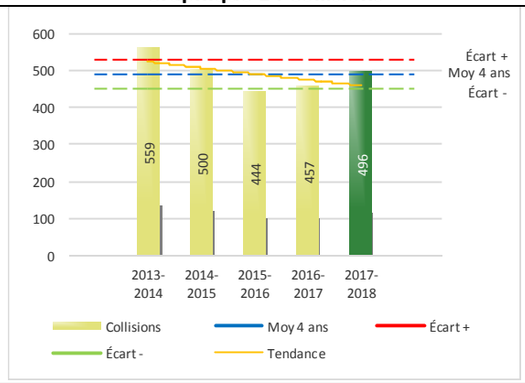

Graphique 2 : Catégories de collisions

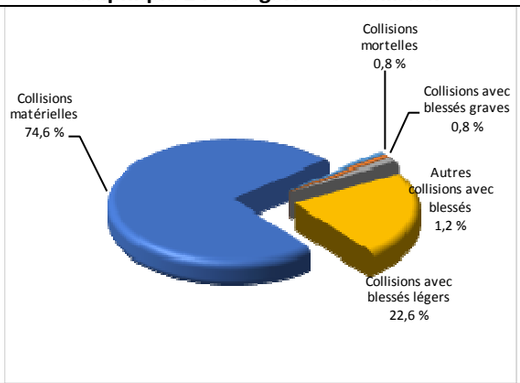

Collisions

Le graphique 1 permet de constater une stagnation du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 496, se situe au milieu de la zone d'écart moyen. Le bilan des collisions de l'année courante est statistiquement stable par rapport aux années antérieures.

La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une augmentation de 27 par rapport à l'année précédente. Cette détérioration est en opposition avec la tendance observée pour les quatre années précédentes de ce type de collision. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type de collision suivra la tendance actuelle qui est à la baisse.

Évolution du nombre de collisions et d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions

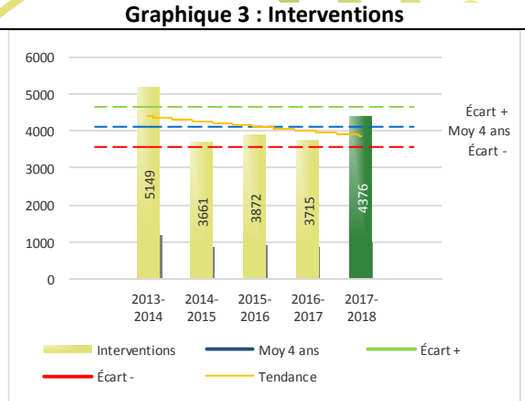

Graphique 4 : Catégories d'interventions

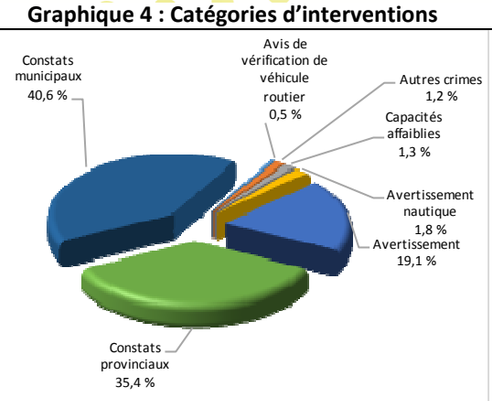

Interventions

Le graphique 3 présente une stagnation du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent dans la zone d'écart moyen ce qui signifie que les résultats demeurent statistiquement dans la moyenne par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats provinciaux qui affichent une augmentation de 284 interventions par rapport à l'année précédente. Cette variation est en contradiction avec la tendance observée pour les quatre années antérieures.

Graphique 5 : Capacités affaiblies au cours des dernières années

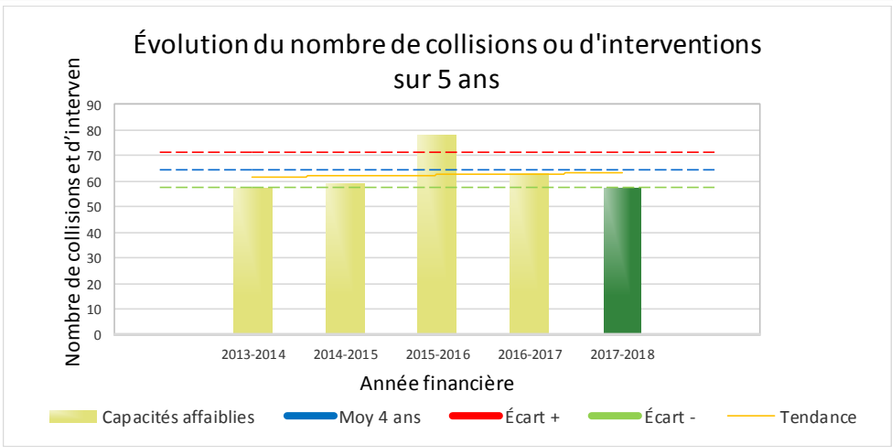

Le graphique 5 présente l'évolution des capacités affaiblies. Une diminution de 6 par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours. Il est à prévoir, à long terme, que l'évolution de ce type d'interventions devrait s'ajuster à la tendance mathématique observée pour les années antérieures qui est stable pour la MRC.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1) Alarmes[1]	9	20	10	8	8
2) Vente	0	0	1	1	1
3) Circulation[2]	314	172	109	169	85
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	20	18	14	23	20
5) Nuisance	24	29	38	32	34
Total :	**367**	**239**	**172**	**233**	**148**

1 Les « alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par une centrale au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infractions de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière période. Les policiers ont émis un total de 148 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour infraction aux règlements municipaux pour r l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux

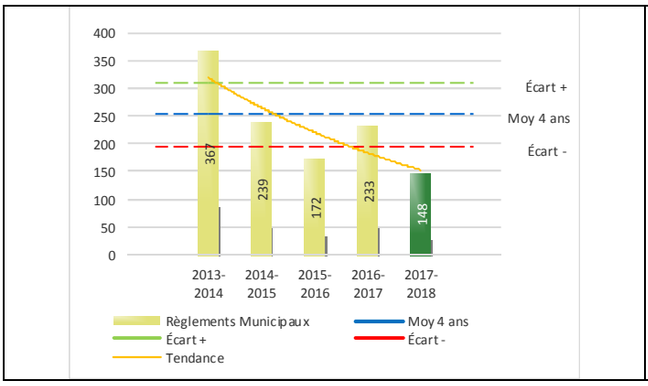

Graphique 7 : Catégories d'interventions

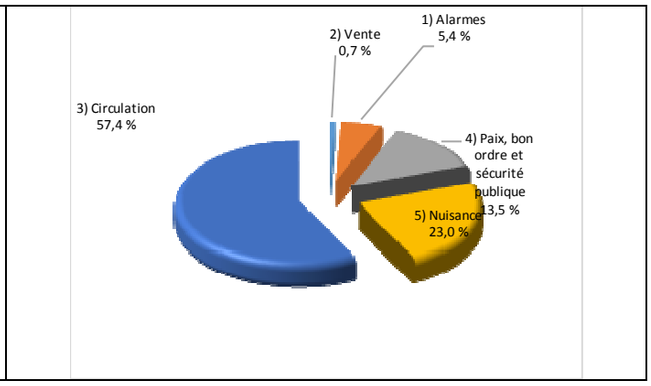

Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart. Les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel[2]

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Priorité 1	4 687	4 362	4 493	4 451	4 192
Priorité 2	1 007	1 012	975	952	1 036
Priorité 3	504	475	501	511	564
Total :	**6 198**	**5 849**	**5 969**	**5 914**	**5 792**

Alarmes[1]	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**	**Nb**	**%**
	1 455	23%	1 296	22%	1 235	21%	1 131	19%	900	16%

Priorité 1 : Événement requérant l'assignation immédiate d'un policier.
Priorité 2 : Événement requérant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, avec déplacement.
Priorité 3 : Événement requérant l'assignation d'un policier sur rendez-vous, sans déplacement.

1 Les « alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la règlementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Le nombre de cartes d'appel pour les alarmes est en baisse de 231 comparativement à l'année précédente. Quant aux appels de priorité 1, ils ont diminué de 259 par rapport à l'année précédente.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel

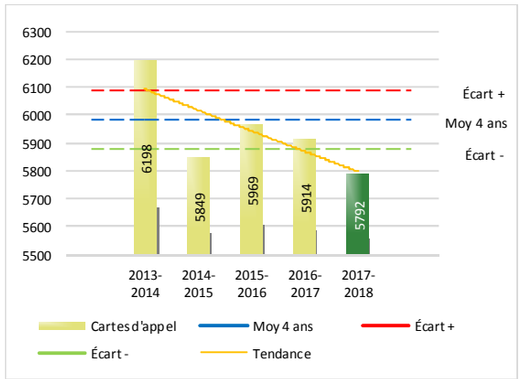

Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel

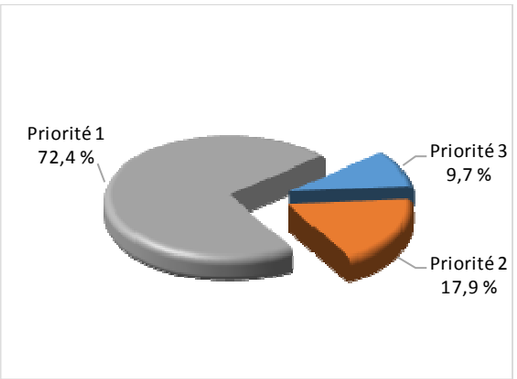

Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. On constate que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette période se situe en dessous de la moyenne. Cependant, cet écart demeure dans la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 1 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

[2] La Sûreté du Québec a récemment modernisé ses centres de gestion des appels, notamment en remplaçant le système utilisé par les préposés aux télécommunications par un nouveau système de répartition assistée par ordinateur (SRAO). Ce changement a entraîné un ajustement de la méthode de sortie de données, ce qui explique une variation à la baisse du nombre de cartes d'appel en comparaison avec les années précédentes.

La criminalité

Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

1000- Crimes contre la personne [1]	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Infractions entraînant la mort	0	0	2	1	0
Agressions sexuelles	11	9	11	14	20
Voies de fait	95	105	96	96	126
Vols qualifiés	0	1	1	0	2
Autres crimes contre la personne [2]	61	61	57	69	60
Crimes contre la personne :	**167**	**176**	**167**	**180**	**208**

1. La section « **Crimes contre la personne** » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
2. À titre informatif, les « **Autres crimes contre la personne** » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de proférations de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne

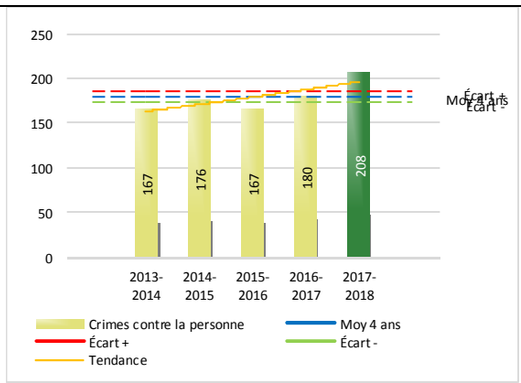

Graphique 11 : Catégories de crimes contre la personne

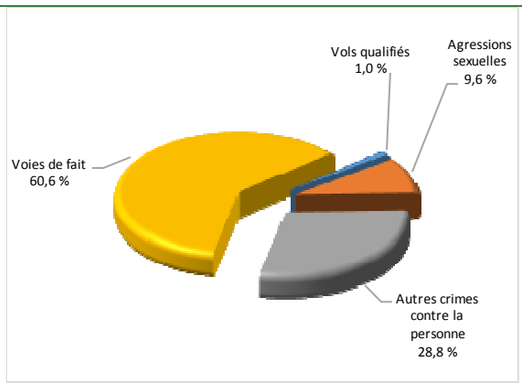

Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. On constate que la donnée de cette année se situe au-dessus de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. On remarque alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

2000- Crimes contre la propriété	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Incendies criminels	2	8	8	9	6
Introductions par effraction	92	94	81	115	74
Vols simples	183	154	159	152	129
Vols de véhicule	41	41	45	32	33
Recels	0	3	2	6	5
Fraudes	29	32	32	47	53
Méfaits	70	62	81	69	53
Crimes contre la propriété :	**417**	**394**	**408**	**430**	**353**

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété

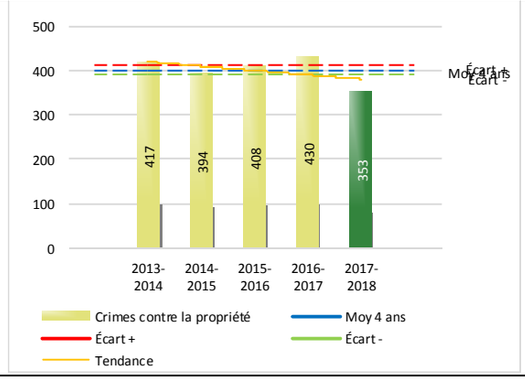

Graphique 13 : Catégories de crimes contre la propriété

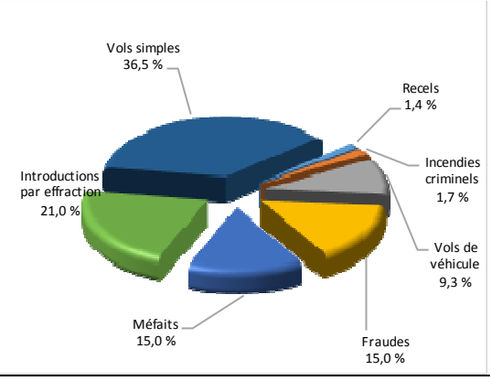

Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart. Les résultats présentent une amélioration statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. On remarque alors que les vols simples sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autre criminalité et interventions sur le territoire au cours de l'année

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel [1]	47	30	31	24	25
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	56	31	28	41	33
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	1	0	4
7000- Infractions aux lois provinciales	10	10	14	16	13
Autres criminalités :	**113**	**71**	**74**	**81**	**75**
Activités policières					
A- Assistances	70	74	81	81	84
B- Permis	5	10	5	5	8
E- Enquêtes	135	131	171	202	222
F- Événements relatifs à la RACJ [2]	28	29	25	33	29
P- Objets perdus ou trouvés	14	23	25	18	26
R- Interventions policières [3]	365	307	331	311	327
V- Véhicules retrouvés ou remisés	31	26	17	22	15
X- Interpellation, observation et autre	22	21	47	27	16
Activités :	**670**	**621**	**702**	**699**	**727**
Total criminalité et activités :	**1 367**	**1 262**	**1 351**	**1 390**	**1 363**

1 La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE

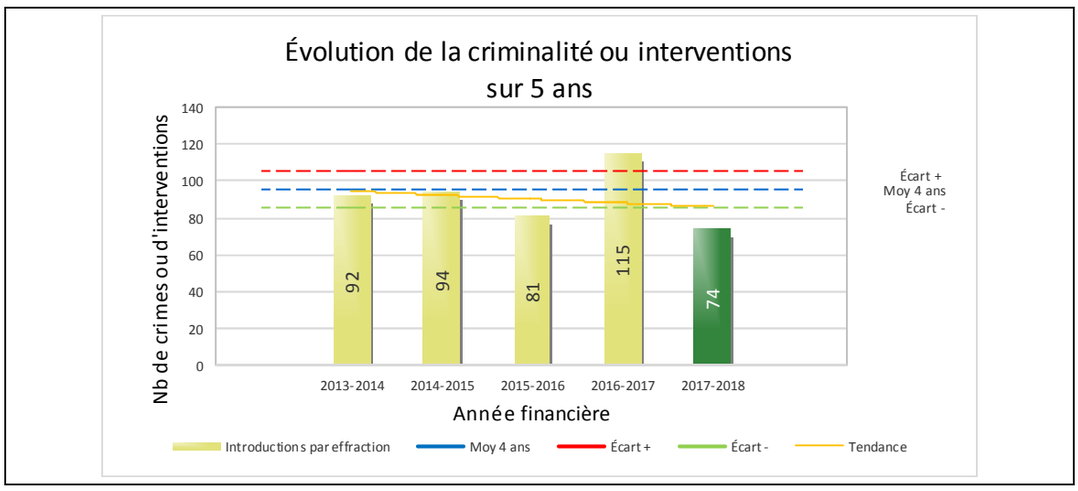

Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est inférieur au nombre moyen depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement significative par rapport aux années antérieures.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire.

	Année courante
Nombre de dossiers d'enquête relatifs au PIMS	0
Nombre de dossiers d'enquête en collaboration	0
Total dossiers :	

Nombre d'établissements où une intervention a eu lieu	0
Nombre d'élèves rencontrés	0

Nombre d'établissements visés (année)	0

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN ET MESURES D'URGENCE

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici, les détails de ces interventions :

- Maître-Chien
- Peloton
- Technicien en explosif
- Support des unités voisines
- Support de l'unité d'urgence

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnées dans les sections précédentes :

- Présence de deux cadets pendant la période estivale sur l'ensemble du territoire de la MRC.
- Perquisition en matière de stupéfiants. Les éléments saisis sont les suivants :
  - 57 800 méthamphétamines;
  - 6 000 comprimés de XANAX (médicaments sous ordonnance);
  - 500 comprimés de CIALIS;
  - 27,5 grammes de cocaïne;
  - 44 grammes de cannabis;
  - Arme 357;
  - Fusil calibre 12;
  - Arbalète;
  - Munitions de différent calibre.